

J u i l l e t : O n é c o u t e , o n a g i t !

BONJOUR À VOUS, MEMBRE DU SSPHQ,

RTM, REM, EXO... Peu importe son acronyme, le projet cause des maux de tête. On y travaille en proposant un sondage aux membres les plus susceptibles d'être affectés. Cela nous permettra de nous asseoir avec la Gestion HQ en étant bien documentés. Sous la rubrique **TECHNO**, un gros nuage semble vouloir s'installer au-dessus de nous... On y voit ! Puis, pour terminer, des nouvelles de nos travaux en vue de vous présenter les résultats de notre projet d'entente sur une nouvelle Convention collective.

TRANSPORT MÉTROPOLITAIN

REM = IMPACTS

Comme plusieurs membres utilisant les lignes de transports peuvent être touchés par le projet du REM (Réseau express métropolitain), j'ai été directement sollicité par un membre de la VPTIC pour voir ce que le SSPHQ pouvait faire pour ses membres sur le sujet.



J'étais bien content de pouvoir lui répondre que nous procédons

actuellement à un sondage auprès de nos membres afin de savoir le nombre de personnes qui sont ou seront touchées, sur quelle ligne de train elles voyagent et à quelle fréquence.

De plus, nous désirons aussi savoir si ces membres ont un accommodement quelconque avec leur gestionnaire. Ce recensement permettra à notre organisation de faire les démarches requises auprès de la Direction d'Hydro-Québec et de représenter adéquatement ces membres qui seront vraiment touchés par la situation dans les mois et années à venir. Des accommodements seraient bienvenus et ce serait gagnant pour l'entreprise... et pour nos familles.

communauté SSPHQ-SCFP 4250

Un lieu d'information syndicale,
de partage et d'expression
réservé aux membres du SSPHQ



TECHNO

L'INFONUAGIQUE

Marc Payette et moi-même avons aussi été interpellés par des membres inquiets de la nouvelle tangente que prend la Direction en orientant nos solutions infonuagiques (cloud) vers des infrastructures externes, et non dans nos propres centres de données. Des sommes importantes - des dizaines de millions de dollars - ont été investies dans nos centres de données afin de les mettre à niveau et nous comprenons mal pourquoi ces centres de données ne pourraient pas offrir le service de l'infonuagique à l'interne, dans nos infrastructures.

Ce sujet sera assurément traité lors de nos rencontres avec Johanne Duhaime, en août, et avec David Murray, en septembre. Chose certaine, nous détenons l'expertise à l'interne, et notre contrat social avec Hydro-Québec est pourtant clair : [II] **se veut le reflet de l'importance que l'entreprise accorde à ses employés et à ses syndicats dans la réalisation de sa mission et l'atteinte de ses objectifs.** [...]

J'attire votre attention sur quelques engagements qui s'y trouvent :

- ... les parties réitèrent que leur intérêt commun est de privilégier une force de travail interne performante et ainsi favoriser le maintien et, le cas échéant, la création d'emploi lors du développement des activités de l'entreprise
- ... sécuriser les employés dans un contexte de changements importants au sein de l'entreprise, en assurant le plus possible une stabilité d'emploi et en maximisant l'utilisation du personnel
- S'assurer de planifier adéquatement la relève du personnel

[La lettre d'entente no 13 complète est disponible ici.](#)

page 2 →

LA NÉGOCIATION

LE TRAVAIL EST LOIN D'ÊTRE TERMINÉ

Plusieurs actions sont en cours. Premièrement, nous échangeons toujours avec la partie Patronale sur les textes finaux qui se retrouveront dans notre nouvelle Convention collective... bien sûr si nos membres ratifient l'entente à l'automne.

Deuxièmement, nous rédigeons actuellement un **Livre de bord NÉGOCIATIONS 2018** afin de conserver les traces de tout ce qui a été discuté. Nous le faisons afin qu'il serve de référence pour la prochaine négociation. Mais nous le faisons d'abord pour bien vous l'expliquer lors des Assemblées générales. En effet, ce Livre de bord se transformera en **Cahier du spécialiste** afin de fournir à la structure syndicale et aux membres l'essence même de l'entente avec une explication des éléments importants à retenir.

En troisième lieu, nous planifions le calendrier des activités de l'automne. Sur ce dernier volet, un article sera publié d'ici la fin de l'été dans un @EXPRESS afin de vous tenir informé.

Sachez cependant que vous devez vous attendre à une Assemblée générale annuelle (AGA) bien différente des autres années.

1. Elles seront regroupées pour en diminuer le nombre
2. Elles seront tenues en soirée puisque le matériel présenté de la négociation sera imposant
3. Le temps alloué aux sujets habituellement traités en AGA sera restreint pour se consacrer à l'entente de principe.

Je voudrais ici remercier Catherine Seers et Hugo Fortier pour leur travail de communication, la planification des livrables, le séquençage des activités et surtout le contenu, qui a été particulièrement apprécié par les membres du Comité exécutif lors de notre rencontre en juillet.

Vous pourrez le constater lorsque vous aurez la possibilité de voir le nouveau kit d'accueil des nouveaux membres, la qualité du sondage sur le REM et surtout, le Cahier du spécialiste qui est en préparation pour votre Assemblée générale.



Je voudrais aussi remercier tous les membres des comités de négociation du SSPHQ pour leur disponibilité, leur rigueur et leur contribution tout au long de la période de négociation. Un vrai beau travail d'équipe!

Merci Carl Acocella (VP Complexe Desjardins), **Marie-Claude Cadieux** (conseillère SCFP), **Guy De Blois** (conseiller SCFP), **Stéphane Miville** (VP Québec SO) et **Marc Payette** (VP 700 DLG).

VICE-PRÉSIDENTE SIÈGE SOCIAL

UN NOUVEAU COLLÈGUE AU CE

Vous le savez déjà, mais je tiens à souligner personnellement l'arrivée de Gaétan Lemire, en remplacement de Pasquale Lo Mascolo. Gaétan apporte un nouvel œil à nos projets et au cours d'une conversation avec lui, j'ai senti qu'il était bien à l'écoute des collègues et de ses Directeurs et Directrices. Il me demandait alors s'il était possible de leur donner un peu de détails sur l'entente de principe.

Ma réponse est décevante : c'est malheureusement non. Nous avons avant tout un accord de non-divulgaration des termes de l'entente, avec nos confrères du SCFP... et avec l'employeur. C'est certain qu'il y aura des rumeurs, des ouï-dire, des « ça l'air que... » mais nous avons une obligation envers vous de vous communiquer et de vous expliquer au bon moment et de la meilleure façon les décisions que nous avons prises en votre nom. Et ça, ça demande du temps!

Pour ma part, ayant travaillé sur toutes les tables de négociation, je suis un peu fatigué mais tant que la Tournée de l'AGA ne sera pas complétée et surtout bien préparée, je continue le boulot... à l'exception d'une dizaine de jours de vacance en août.

Vos commentaires sont toujours les bienvenus, par courriel, sur Facebook ou de vive voix!

